

ÉCRINS MAG

> DOSSIER

COVID-19
ET TOURISME

> ENVIRONNEMENT

NOUVELLES AMBITIONS
ÉCOLOGIQUES

> PROJET

LA HAUTE ÉCOLE DU BOIS
ET DE LA FORÊT

JOURNAL SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
CHAMPCELLA / LES VIGNEAUX / SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES / PUY SAINT VINCENT
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE / FREISSINIÈRES / LA ROCHE-DE-RAME / VALLOUISE - PELVOUX

ÉVÈNEMENTS AU SOMMET DANS LES ECRINS !

> L'Argentière-La Bessée

Ice Climbing - 28 au 31 janvier 2021

> Puy Saint Vincent

Balades contées sur chemins enneigés - Les mercredis des vacances scolaires à PSV 1400

Animations spéciales familles - hors vacances scolaires, les samedis et dimanches matins pour les 3 à 7 ans, le samedi après-midi pour les 8/12 ans

Les vendredis de l'astronomie - Les vendredis des vacances de février

Coupe d'Europe de snowboardcross - 8 au 10 janvier 2021

Course régionale de snowboardcross - 23 et 24 janvier 2021

X-speed Tour, Découverte et initiation au ski de vitesse - 22 février 2021, de 10h à 16h

Festi'Nordic - 14 mars 2021

> Vallouise-Pelvoux

Igloo Pelvoux, 8^{ème} édition - Du 19 décembre 2020 au 28 mars 2021

Balade contée sur chemins enneigés - Les mardis des vacances scolaires

X-speed Tour, Découverte et initiation au ski de vitesse - 1^{er} mars 2021, 10h-16h

L'Heure de Pelvoux (course en relais en ski de fond) - 24 février 2021
Et bien d'autres

Toutes les animations sont sur inscription, places limitées, dans le respect des gestes barrières, répondant au protocole sanitaire spécial COVID de l'Office de Tourisme du Pays des Écrins, validé par la préfecture des Hautes-Alpes, susceptible d'être modifié selon la réglementation en vigueur.

TOUT SAVOIR SUR LES ANIMATIONS ET LES ÉVÈNEMENTS PAYSDESECRINS.COM

► OU DANS LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'ARGENTIERE-LA BESSÉE - 04 92 23 03 11
Ouvert du lundi au samedi, de 09h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

PUY SAINT VINCENT 1400 - 04 92 23 35 80
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30, le dimanche, de 09h00 à 12h00

PUY SAINT VINCENT 1600 - 04 92 46 68 58
Pendant les vacances scolaires :
Ouvert tous les jours, de 09h00 à 18h30 non-stop, sauf le samedi, fermé de 12h00 à 14h30.
Hors vacances scolaires : Du lundi au dimanche de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

VALLOUISE - 04 92 23 36 12
Du dimanche au vendredi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h30.
Le samedi de 09h00 à 12h15 et de 15h00 à 18h30.

PELVOUX
Ouvert du dimanche au vendredi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 17h00, le samedi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 18h00



Édito

Hiver 2020/2021



Cyrille Drujon d'Astros

Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

**Madame, Monsieur,
Chers habitants du territoire,**

Nul doute que les futurs manuels d'histoire parleront de la crise de 2020, à la fois sanitaire, économique et sociale, la période vécue au printemps dernier et cette deuxième vague en automne sont sans précédent.

Comme beaucoup d'entre nous, je voudrais que la crise sanitaire soit derrière nous. Hélas, je crains que nous passions les fêtes de fin d'année sous le signe de la prudence. Je crois en notre capacité d'agir ensemble pour le bien de tous, pour nous protéger et protéger les autres.

Cependant, sachez que l'ensemble des élus du Pays des Écrins sont mobilisés pour que notre économie de territoire de montagne résiste au mieux à cette crise. Les services intercommunaux sont eux aussi mobilisés et continuent de faire avancer les projets relevant de nos compétences pour faire réussir notre territoire. Vous découvrirez dans ces quelques pages, les actions menées, les projets à venir et les informations du moment.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021 sous le signe du renouveau et du mieux vivre ensemble.



Retrouvez l'actu de votre collectivité sur :
www.cc-paysdesecrins.com et www.facebook.com/ccpe05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
404 av Charles de Gaulle - 05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros, Président de la CCPE
Rédaction : Service communication
Graphisme : Moris Merle. / Impression : Éditions du Fournel.
Textes : Services de la CCPE, Office de tourisme communautaire.
Crédit photos : Thibaut Blais, Jan Novak, Communauté de communes du Pays des Écrins et Office de Tourisme Communautaire.
Photo de couverture : Jan Novak.

Belle ANNÉE 2021



TOURISME P.4/5

Une saison d'été sauvée,
Une saison d'hiver incertaine

ENVIRONNEMENT P.6/9

Assainissement,
Réemploi des matériaux,
Nouvelle mission transition écologique raisonnée

PROJET P.10/11

Haute Ecole du Bois
et de la Forêt

SOCIAL P.12

Le Centre SocioCulturel
créateur de liens

TRAVAUX P.13

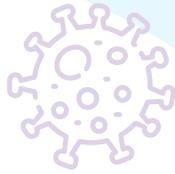
Piscine

ÉCONOMIE P.14

J'achète en Écrins

COVID-19

Retour sur une saison estivale « sauvée » dans le pays des Écrins



Cette saison estivale au Pays des Ecrins était un peu inespérée après le confinement et l'arrêt des activités de la France pendant 8 semaines au Printemps. Le bilan de l'été est donc très positif mais masque tout de même de fortes disparités à ne pas négliger.



COTÉ POSITIF

Une affluence record sur les mois de Juillet et Août : **+15%** d'excursionnistes (*par comparaison de 2019*) et près de **+6%** en nuitées. L'affluence sur le Parc des Ecrins en explosion avec **+30%**. Et cette affluence s'est prolongée sur le mois de Septembre.

Cet attrait remarquable est confirmé par la visite du site internet de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) **+38%** (*toujours en comparaison de 2019*).

Le camping d'Ailefroide a connu une fréquentation exceptionnelle. Aussi, il a été contraint, dans le contexte sanitaire, à refuser du monde. Du jamais vu !...

Les secteurs d'activités tels que la randonnée, l'itinérance, le vélo, l'escalade... ont connu une fréquentation en pleine expansion.

Un nouveau regard sur les activités, festivités et animations avec les conditions sanitaires à respecter est à souligner. Ainsi les animations innovantes telles que la forêt lumineuse, jeux de piste...mettent en évidence l'intérêt d'étaler celles-ci plutôt que les concentrer sur certains points...

CÔTÉ MOINS RÉJOISSANT

L'affluence du mois de Juin a été sensiblement plus faible que les années précédentes. Conséquences : les activités telles que l'eau vive et les courses de haute montagne... ont connu une baisse sensible de fréquentation. Les entreprises inhérentes et refuges en ont pâti.

En raison des conditions sanitaires à respecter, les festivités et animations ont été moins nombreuses. Avec une limitation des effectifs, l'accueil dans les Bureaux d'Information de Tourisme a été sérieusement perturbé et a connu une baisse conséquente de fréquentation notoire. Il faut toutefois souligner, une certaine compensation par les appels téléphoniques **(+24%)**.

En synthèse de ce bilan partiel (*le bilan global réalisé par l'OTC figure sur le site internet « Pays des Ecrins.com »*), **3 points importants sont à retenir pour envisager un meilleur accueil et perpétuer ce nouvel attrait de notre territoire :**

1. Avec le regain croissant de la randonnée et l'itinérance, la signalétique et la communication sur les magnifiques et nombreux sentiers de notre territoire doivent faire l'objet d'un travail de mise à jour concerté entre les différents intervenants pour une plus grande satisfaction.

2. Si l'on veut favoriser l'accueil des randonneurs, de meilleures dispositions pour la mobilité sur le territoire sont à travailler (*mise à disposition de vélos à l'Argentière, circuit de navettes...*)

3. Nous observons un décalage entre l'affluence d'excursionnistes et celle des nuitées. Nous avons du mal à retenir ceux-ci pour 1 ou quelques nuits. Dossier difficile mais qui justifie d'y travailler afin de favoriser l'activité économique générale....

Et pour la saison hivernale ?



INTERVIEW

avec **Jean-Marie JOURDAN**

Président de l'Office de Tourisme Communautaire

Etes-vous confiant pour cette saison hivernale ?

Il est clair que l'annonce de l'interdiction d'ouverture des remontées mécaniques des stations vient bousculer sérieusement les préparatifs d'accueil avec de lourdes conséquences humaines et économiques. Des Noël sans neige naturelle, cela s'est déjà produit, mais sans ouverture de remontées mécaniques, jamais.

Malgré tout, il demeure, à ce jour, des perspectives encourageantes :

- **Le taux de réservation de séjours** reste assez élevé au regard du contexte actuel
- La population aspire à pouvoir s'échapper dès que possible en particulier des villes pour respirer le bon air et disposer d'espace.
- **Les stations et commerces du Pays des Ecrins se préparent au maximum** pour accueillir les vacanciers et déploient de nombreuses initiatives pour donner confiance et envie.

Le contexte sanitaire obligé ne permettra pas une saison hivernale habituelle. L'accueil chaleureux souhaité sera forcément perturbé. Mais il est important d'être bien conscient, que malgré les contraintes et nombreuses difficultés rencontrées, nous avons la chance de vivre sur un territoire magnifique et dépaysant. A nous de le faire valoir. Les stations vont « ouvrir la montagne » pour les vacanciers !...

Dans ce contexte, comment l'Office de Tourisme s'adapte à la préparation de la saison d'hiver ?

Contrairement à cet été, les effectifs d'accueil dans les bureaux d'information et d'animateurs sont maintenus à l'identique des années antérieures. Les conditions pour exercer l'accueil ne seront pas aisées, il est donc indispensable de disposer d'une bonne disponibilité de ce personnel.

Des protocoles sanitaires ont été préparés et soumis en Préfecture pour :

- Accueillir les vacanciers dans les bureaux d'Information.
- Pour permettre le développement du programme d'animations prévu, respectant les gestes barrières.

En absence d'ouverture des remontées mécaniques, quelles dispositions prennent les stations pour accueillir les visiteurs ?

Compte tenu de la mise à l'arrêt de l'encadrement des remontées mécaniques, les stations font faire le maximum pour « ouvrir la montagne » à nos vacanciers.

Ils vont participer aux damages de certaines pistes pour permettre aux vacanciers de parcourir et découvrir la montagne sous un jour inhabituel et vers d'autres activités telles que chiens de traineaux, ski de fond, parapente, raquettes...

En absence du ski alpin, une campagne de communication exceptionnelle a été déclenchée pour promouvoir toutes les nombreuses activités possibles pendant ces vacances de fin d'année dans notre Pays des Ecrins (**#VIVELESSPORTSDIVERS**). L'objectif est de faire connaître notre territoire pour que le séjour de ceux qui viendront, dans ce contexte très particulier, soit une expérience heureuse, inattendue avec un bon bol d'air et un bon dépaysement.

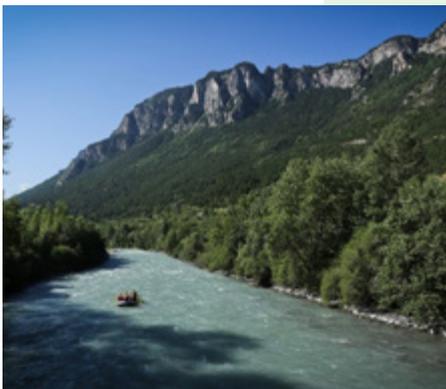
Ce contexte difficile Covid-19, vient nous rappeler qu'il nous faut sans cesse nous adapter à notre environnement que nous préférons voir plus stable. Nous sommes malheureusement affectés de façon très variable par ce virus tant au plan santé qu'au plan financier. Mais nous sommes parfois impressionnés par les initiatives, innovations et solidarité que suscite cette crise. C'est plein d'espoir !

Préserver le milieu naturel, une priorité pour le service assainissement



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lorsqu'un bien immobilier est classé, dans le zonage d'assainissement, en assainissement non collectif, les propriétaires de logement ou bâtiment professionnel sont dans l'obligation d'installer un dispositif d'assainissement autonome. Ils sont responsables de l'entretien et du maintien en bon état de leur installation.



Le Communauté de Communes du Pays de Écrins, chargée de la compétence assainissement sur l'ensemble du territoire, dispose d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

DES MISSIONS DE CONTRÔLE ET DE CONSEILS

Il est nécessaire que chacun dispose d'un système d'assainissement non collectif en bon état.

Le **SPANC** est là pour vous conseiller et contrôler la qualité des installations.

Contrôles de :

- **De conception et implantation** : il a pour but de vérifier que le projet d'assainissement non collectif est conforme à la législation. Il s'opère en amont de toute construction d'habitat neuf ou de réhabilitation.
- **De bonne exécution** : il a pour but de vérifier que les éléments retenus par le propriétaire et acceptés par le service lors du contrôle de conception et d'implantation sont bien respectés lors de la réalisation du dispositif d'assainissement.
- **De diagnostic de l'existant** : il a pour but de faire un état des lieux de l'installation déjà existante qui vise à vérifier si celle-ci est aux normes et quelles sont les modifications à apporter pour qu'elle le devienne. Ce diagnostic est obligatoire dans le cadre d'une vente du bien concerné. Dans ce cas, le diagnostic est payant et à la charge du vendeur.
- **Périodique de bon fonctionnement et d'entretien** : il a pour but de vérifier que le fonctionnement ne crée ni de nuisances environnementales ni de problèmes sanitaires.

Le SPANC est là pour vous conseiller dans le choix ou la mise en place de votre système d'assainissement, répondre aux questions techniques, réglementaires ou financières.

Contact service assainissement : Tél : 04 92 23 29 69

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A contrario, lorsqu'un bien est situé, dans le zonage d'assainissement, en assainissement collectif, le propriétaire doit se raccorder au réseau public d'assainissement soit gravitairement soit à l'aide d'une pompe de refoulement. Il se chargera des autorisations de passage et de voirie si nécessaire à son raccordement.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins possède 20 stations d'épuration de taille (de 40 à 15 000 Equivalent-Habitant) et de filières de traitement différentes.



LA ROCHE DE RAME (1 700 EQ-HAB) UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Cet ouvrage d'épuration permet de traiter les effluents de la commune de la Roche de Rame (hors le hameau de Pra Reboul et la ZA du Planet).

Les étapes du traitement des eaux usées de cette nouvelle station d'épuration sont :

1. **Dégrilleur** : permet de retenir les flottants
2. **Décanteur-digester** : permet de décanter les particules en suspension
3. **Biodisques** : permettent de fixer les organismes qui dégradent la matière dissoute
4. **Un filtre à tambour** : permet de retenir les boues (organismes de l'étape précédente qui meurent et se détachent du support)
5. **Traitement bactériologique de type Ultra-Violet** : permet d'obtenir un effluent de qualité eau de baignade.
6. **Rejet en Durance.**



Cette nouvelle station d'épuration sera en service au premier semestre 2021.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins souhaite poursuivre activement sa politique environnementale. Aussi plusieurs projets sont encore à réaliser :

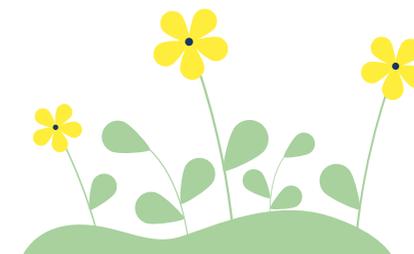
- Création de la STEP d'Aillefroide
- Assainissement du hameau de Puy Aillaud
- Réhabilitation des STEP de Pra Reboul, Pallons, et Queyrières
- Assainissement du hameau de Bouchier

Infos Travaux STEP de la Roche de Rame

MONTANT DES TRAVAUX
1 980 600 € HT

SUBVENTIONS
1 194 431 €

Financeurs : Agence de l'Eau,
Conseil Départemental et Etat.



Donner une seconde vie aux matériaux du bâtiment



Le 16 octobre 2020 était inaugurée la plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment, située dans la zone des Sablonnières à l'Argentière-La Bessée.

Portée par la **Ressourcerie La Miraille** (association Environnement & Solidarité) cette nouvelle plateforme a pour objectifs :

- De collecter des matériaux directement sur chantiers,
- La préparation et la vente de matériaux issus du BTP dans un lieu dédié.

La plateforme collecte les matériaux, neufs ou usagés, issus de dons de professionnels ou de particuliers. Elle récupère fenêtres, carrelage, isolants, sanitaires, briques, tuyaux PVC, quincaillerie, etc... Ensuite, elle vérifie, nettoie et prépare ces matériaux, avant de les revendre à des prix très attractifs.

Il s'agit de **l'unique plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment dans la Région Sud**. Ce concept innovant, à la fois écologique et économique est également solidaire et social car il est créateur d'emploi : 5 salariés en contrat d'insertion travaillent dans cet entrepôt de 450 m².

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a soutenu cette initiative de part notamment une étude confiée à l'association Environnement & Solidarité à hauteur de 30 000 € dans le cadre du projet INTESE ALCOTRA.



La plateforme est ouverte tous les vendredis et samedis pour la réception et la vente de matériaux de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : materiaux@lamiraille.org ou **07 62 65 83 01**
Plus d'infos : <http://lamiraille.org/reemploi-des-materiaux/>

Transition écologique raisonnée



Une nouvelle ambition pour le Pays des Ecrins.



Votre Communauté de Communes vient de s'engager dans **une démarche de transition écologique**, portée par les élus du Pays des Ecrins et animée par les services de la CCPE. L'objectif de la mission est d'accompagner, de sensibiliser, et d'associer les acteurs locaux en vue de construire les solutions de demain.

Au croisement des nombreuses compétences communautaires, l'objectif de la mission est d'accompagner, de sensibiliser, et d'associer les acteurs locaux en vue de construire les solutions de demain cohérentes avec les enjeux environnementaux, climatiques et sociaux.

Une commission nommée « **Environnement & Transition Ecologique Raisonnée** », permet d'assurer un lien régulier entre l'intercommunalité et les 8 communes adhérentes sur les sujets touchant au développement durable.

La commission devra établir une stratégie en choisissant des actions à mener tout au long de cette mandature sur les thématiques suivantes : la rénovation du bâti, les mobilités douces, l'alimentation et les circuits courts, la gestion de l'eau, la production d'énergie renouvelable, les déchets et la nature.

VOS AVIS AU CŒUR DE CETTE NOUVELLE STRATÉGIE



Afin d'initier cette nouvelle stratégie locale, une enquête a été lancée sous forme de questionnaires à destination des citoyens, des socio-professionnels et des élus depuis début novembre jusqu'au 8 janvier 2021.

Le questionnaire est disponible sur le site de la Communauté de communes, ou auprès des mairies du canton.

Les résultats de cette enquête serviront de socle pour mener des actions concrètes, raisonnées et raisonnables sur le Pays des Ecrins.

La Haute École du Bois et de la Forêt



Une opportunité pour les Hautes-Alpes.



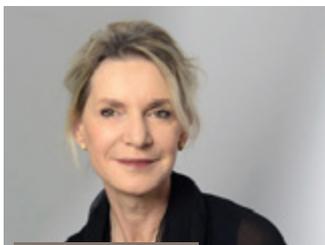
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

« Cette idée de **Haute Ecole du Bois et de la Forêt** est née dans la tête d'un jeune Haut-Alpin, Florian Court, diplômé dans la gestion forestière. Séduits par cette idée ambitieuse et à la fois réaliste car répondant à un besoin de formation sur notre territoire, les élus du Pays des Ecrins lui ont proposé un poste de chargé de mission pour qu'il développe le projet. Au travers de ce projet de Haute Ecole du Bois et de la Forêt, nous soutenons à la fois la formation supérieure, mais aussi l'économie et l'attractivité de notre territoire ».

« Notre territoire dispose d'une longue culture et tradition dans le domaine du Bois et de la Forêt. **Le projet de Haute Ecole du Bois et de la Forêt** est une formidable opportunité. La Communauté de Communes de Serre-Ponçon est depuis longtemps engagée dans le soutien et l'accompagnement de ces filières.

Développer une offre de formation adaptée aux ressources et aux enjeux de notre territoire de montagne participera à son dynamisme et à son attractivité. En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, nous nous engageons pleinement pour faire réussir cette ambition. »



Chantal EYMEOD

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

La Haute Ecole du Bois et de la Forêt, une opportunité pour les jeunes, pour les entreprises de la filière bois, pour le territoire des Hautes-Alpes.

Le projet de **Haute Ecole du Bois et de la Forêt** est conjointement porté par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins et par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

La **Haute Ecole du Bois et de la Forêt** (HEBF) formera à l'Argentière-La Bessée et à Embrun des techniciens supérieurs et des ingénieurs (Bac+3 et bac+5), experts dans la gestion durable des forêts, de la production, en passant par la construction, jusqu'à la commercialisation du bois.

La création d'une Haute École du Bois et de la Forêt doit permettre de :

- pérenniser une ressource identitaire qu'est le bois
- valoriser les bois alpins dans la construction
- conserver et transmettre un savoir-faire local
- optimiser la gestion des peuplements forestiers alpin/méditerranéen et national.

La HEBF proposera un programme de formation au travers de 4 parcours métiers professionnalisants :

Production : les ingénieurs formés seront capables de contribuer à la conception de produits à base de bois, de piloter la production et de faire évoluer la logistique et les produits.

Construction : les étudiants formés seront capables de piloter des projets de construction et d'intégrer des solutions constructives utilisant du bois et des produits dérivés dans le bâtiment.

Commercialisation : les ingénieurs formés seront capables d'apporter une réponse technico-commerciale au client et d'identifier les nouveaux marchés « bois et produits dérivés » dans un contexte international.

Forestier : les ingénieurs formés auront la capacité de concilier les préoccupations des divers utilisateurs de la forêt avec la production de bois et le bon développement du milieu forestier.



QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS DE CE PROJET ?

- **Rendre accessible aux jeunes du territoire** la formation supérieure dans un domaine porteur d'avenir

- **Diversifier et dynamiser économie** vers le secteur d'activité secondaire.

- **Développer la filière bois** « Alpino-méditerranéenne » au niveau local et au niveau européen (Italie, Suisse, Autriche, Slovaquie...)



Les élus de la CCPE et de la CCSP souhaitent avancer ensemble pour co-construire ce projet dans les Hautes-Alpes et le porter conjointement auprès des Institutions compétentes.

LES CHIFFRES CLÉS



Création de l'école à l'horizon 2026

3^{ème} école d'ingénieurs en France dans le domaine visé du bois et de la forêt

405 étudiants

15 enseignants-chercheurs

18 personnels techniques et administratifs

6 000 m² de bâtis : 1 atelier bois, 1 atelier de montage, 3 laboratoires, 1 résidence universitaire, 1 salle de restauration, 1 amphithéâtre, 1 informathèque, ...

Centre SocioCultuel des Écrins



L'animation du lien social.

Cette année 2020 a mis à l'épreuve le lien social, ce lien qui permet le vivre-ensemble au sein d'une société, d'une famille, d'une association, d'une entreprise, d'un territoire. Il a fallu adapter notre quotidien, nos manières de communiquer, de travailler, d'accompagner les enfants et les aînés.

C'est dans ce contexte que le Centre SocioCultuel des Écrins a fait évoluer son fonctionnement pour jouer son rôle dans le maintien et l'animation du lien social auprès des habitants de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

COMMENT CE LIEN SOCIAL A PERDURÉ ?



Pour les enfants, les accueils de loisirs ont été maintenus et ont permis aux enfants de passer des vacances de qualité, presque « normales ». Des animateurs supplémentaires et des locaux mis à disposition par les mairies de L'Argentière-La

Bessée et de Saint Martin de Queyrières, cet été, ont permis d'accueillir tous les enfants dans le respect des protocoles sanitaires.



Pour les familles, le Centre SocioCultuel a maintenu le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les Jeudis des tout-petits et certaines animations supplémentaires familles quand les protocoles le permettaient. Le lien parent-enfant fait l'objet

d'une attention particulière au Centre SocioCultuel. Durant toute l'année, l'équipe a été accompagnée et formée par une intervenante en parentalité, et cette dynamique s'inscrit dans la volonté de soutenir la parentalité au travers de diverses animations. Pour la première fois, une conférence sur le thème « *Soutenir les enfants dans leurs apprentissages* » a été réalisée en Facebook Live avec plus de 1000 vues à défaut d'être réunis en salle. De nouvelles façons de créer du lien sont apparues !



Pour les collégiens, l'accompagnement à la scolarité s'est poursuivi... à distance, en visioconférence en lien avec le collègue et le Conseil Départemental, qui a participé à équiper de postes informatiques les élèves en ayant besoin.

Pour tous, les inscriptions aux activités socioculturelles 2020/2021 (*théâtre, poterie, anglais, gymnastique, couture*) ont été facilitées pour les inscrits 2019/2020 qui n'avaient pas pu participer à l'ensemble des séances. **Le Centre SocioCultuel des Écrins est créateur de liens !**

Contact : Centre SocioCultuel des Écrins
Accueil – Espace Saint Jean à L'Argentière-La Bessée : 04 92 23 11 09

Ouverture prochainement de la piscine intercommunale



OUVERTURE DE LA PISCINE DES ÉCRINS EN JANVIER POUR LES SCOLAIRES



Fermée pour cause de travaux depuis le mois de septembre 2019, la piscine du Pays des Écrins a fait peau neuve !



Des travaux d'isolations du bâtiment, des vestiaires, du hall d'accueil, du système de chauffage et d'aération, du système de filtration du bassin ont été réalisés.

L'ouverture de la piscine est prévue uniquement pour les scolaires début janvier, en raison de la crise sanitaire, et conformément au protocole sanitaire en vigueur.

Nous vous informerons prochainement de son ouverture complète au public et de ses nouveaux horaires.

Photos prises fin novembre 2020

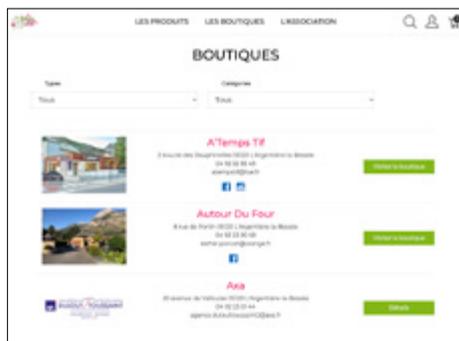


Tous mobilisés pour soutenir l'économie locale



Lors du reconfinement et de la fermeture administrative des commerces, Les Enseignes du Pays des Ecrins se sont rapidement mobilisées autour du concept de « Click and collect ».

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins et plus particulièrement son service développement économique a accompagné financièrement et techniquement l'association des commerçants, artisans et professionnels libéraux du Pays des Ecrins, pour mettre en place la première plateforme de « click and collect » du territoire.



Le site www.jacheteeneocrins.fr, lancé le 1^{er} décembre, offre une meilleure visibilité aux commerçants du Pays des Ecrins.

Le concept est simple : Les clients passent commande sur une plateforme numérique auprès de l'entreprise de leur choix et viennent récupérer et payer la commande directement en magasin au moment précisé par le professionnel.

Cette plateforme, née durant le confinement, a vocation à se pérenniser et à accueillir d'autres commerçants volontaires. Au lancement, ce sont 25 entreprises qui étaient visibles sur le site.

Le projet est soutenu financièrement par la **Communauté de Communes du Pays des Ecrins**, dans le cadre du dispositif d'Etat, FISAC – **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce**; et par l'**association Les Enseignes du Pays des Ecrins**.



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE PRÉSENTE



ÉCRINS MAG

CONTACTS DES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> MAISON DU CANTON

Services administratifs
L'Argentière-La Bessée
04 92 23 11 17
info@cc-paysdesecrins.com
www.cc-paysdesecrins.com

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h

> CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS

Espace Saint Jean 04 92 23 11 09
Espace Jeunesse 04 92 20 18 80
Espace Les Prés Verts 04 92 46 56 90
cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

> PETITE ENFANCE (CRÊCHES ET RAM)

06 33 40 98 58

> ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37
ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

> CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71
cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

> PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 23 06 00
piscine@cc-paysdesecrins.com

> ESPACE FRANCE SERVICES

L'Argentière-La Bessée / 04 92 23 06 21
franceservices@cc-paysdesecrins.com

> SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

> DÉCHETTERIE ET CENTRE À GRAVATS

04 92 23 12 63

> ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33

> LUCEO

09 70 22 02 70
accueil@pole-luceo.com

> AGENCES POSTALES INTERCOMMUNALES

La Roche de Rame : 04 92 20 90 10
Les Vigneaux : 04 92 23 10 80
Pelvoux-Vallouise : 04 92 54 05 95
Puy-Saint-Vincent 1400 : 04 92 54 04 69
Puy-Saint-Vincent 1600 : 04 92 48 52 76
Vallouise-Pelvoux : 09 62 62 17 22

Restez informé des actualités de votre intercommunalité
sur www.paysdesecrins.com ou sur Facebook @CCPE05

